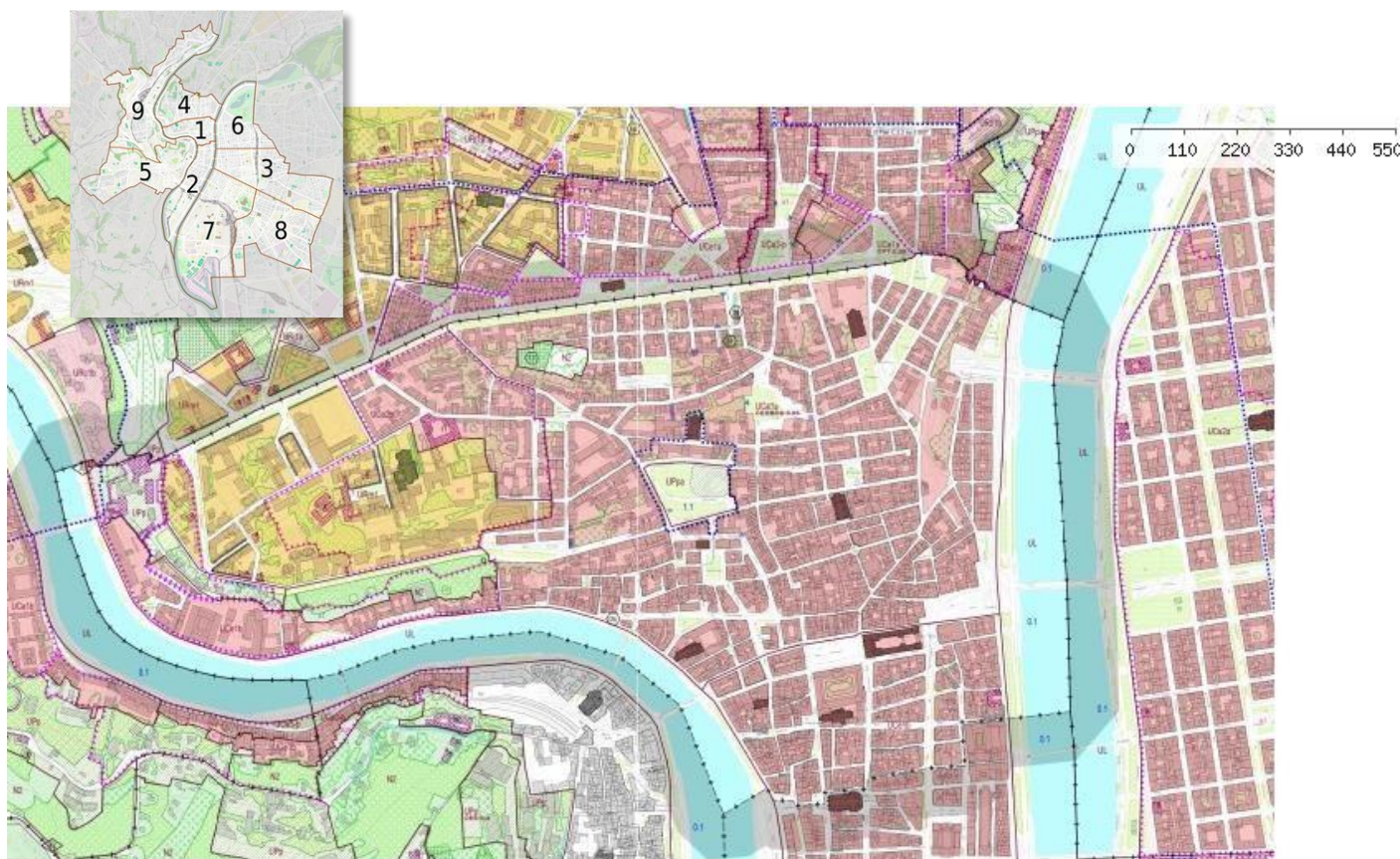


Appel à projet pour l'occupation temporaire du domaine public

Le lavoir public



Inscrit dans le périmètre du Patrimoine de l'Unesco depuis 1994, le 1^{er} arrondissement est caractérisé par une topographie contrastée alliant fortes déclivités et berges fluviales. Au fil des siècles, s'est accumulée sur les pentes, une diversité unique dans le patrimoine architectural depuis l'amphithéâtre des Trois Gaules jusqu'aux immeubles des canuts en passant par le palais Saint-Pierre.

Reflet de cette diversité patrimoniale partagée, le premier arrondissement se caractérise également par une très grande richesse sociale, une vie associative et culturelle intense, et par une pratique de l'hospitalité respectueuse des droits humains.

La Mairie du 1^{er} arrondissement, par ce nouvel appel à projets, souhaite mettre à disposition par l'intermédiaire d'une convention d'occupation temporaire, le Lavoir public, équipement de proximité.

La revitalisation de ce local est un enjeu fort qui s'inscrira à terme dans un projet plus vaste englobant la totalité de l'ensemble immobilier de 2 000 m² à vocation sociale et solidaire. Une étude de faisabilité est lancée depuis fin 2023 pour accueillir un tiers-lieu des solidarités développé autour de trois axes : un parcours d'émancipation individuelle, une dynamique collective, une démarche motivée par l'intérêt général.

D'un grand intérêt patrimonial, l'ensemble immobilier construit en 1934, situé à l'angle de l'impasse Flesselles et du passage Prunelle, est composé d'un lavoir et de bains douches. Le lavoir est quant à lui composé de deux parties, la partie "dégraissoir" constitué d'un grand bassin (environ 9 mètres de long) couronné de 20 planches à laver en pierre intégrées au bassin correspondant aux places avec numéro associé, la partie "rinçoir" et son petit bassin (environ 3,50 mètres de long). Une ancienne salle de séchoir, une salle prévue pour l'essoreuse et 2 WC entourent l'espace du lavoir. Une blanchisserie assortie d'une vingtaine de lessiveuses (22) sont réparties de part et d'autre du lavoir sur les deux murs du bâtiment.

L'association, Le la Voir au public fut le premier lauréat de l'appel à projet lancé en 2021 dans la même configuration que celui publié d'aujourd'hui. Le lien vers leur site internet permet de prendre connaissance de la diversité du travail culturel réalisé et de découvrir les locaux reconvertis : <https://www.lavoiraupublic.fr/>. Les installations scéniques resteront en place (scène, lumières, sonorisation) de sorte que le lieu est actuellement un théâtre en ordre de marche.

Le bien immobilier est classé en établissement recevant du public (E.R.P.) de 4^{ème} catégorie, type L et X. Il est soumis à la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P. La jauge du public prévisionnelle est établie comme suit :

- 99 personnes debout et doit être confirmée par la commission de sécurité (voir annexe 1).

Le Lavoir public est à ce jour, avec la salle des Ovalistes, le seul équipement ouvert au public dans le complexe Flesselles, en grande partie délaissé en raison de contraintes techniques et patrimoniales fortes. La salle des Ovalistes est, quant à elle, mise à disposition en semaine à des associations pour des activités artistiques et culturelles. Le week-end, elle est louée aux familles comme salle des fêtes.

Avec cet appel à projet, il s'agit, pour la Mairie du 1er arrondissement, de valoriser au mieux son domaine public.

1. Le local et le matériel à attribuer

1.1. Description du local

1.1.1. Pièce principale

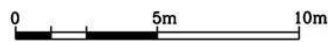
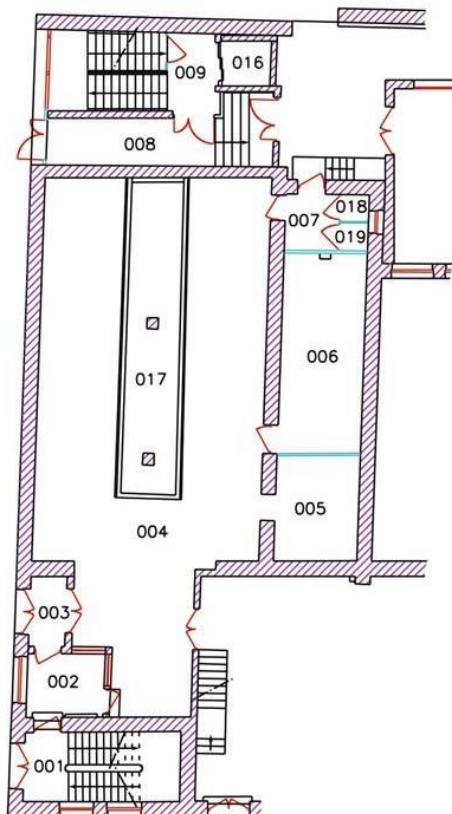


Lavoir municipal dit lavoir public - Vue intérieure du lavoir municipal
Source : <https://patrimoine.auvergnepnordalpes.fr/>

Le local dispose d'un accès direct et indépendant sur rue au droit du 4 impasse Flesselle (69001), et se compose de plusieurs espaces représentant :

- au sol, une superficie cumulée de 153 m²,
- situé à 0.80 m du sol, le lavoir en partie centrale, développe un espace scénique sur plancher de 20.5 m² (référence 017 sur plan).

01053
BAINS DOUCHES – STANI
SALLE des FETES
4, Impasse FLESSELLES
LYON 1er
Bâtiment A
PLAN DE NIVEAU
Rez-de-Chaussée
Echelle : 1/250
Document réalisé par la D.C. – Février



Le chauffage du local s'effectue au moyen d'aérothermes alimentés par une chaudière au gaz de Ville.

1.1.2. Grande réserve

Une première réserve fermée par une porte développe une superficie de 20 m², (référence 006 sur plan).

1.1.3. Petite réserve

Une deuxième réserve, contiguë à la grande réserve, fermée par une porte développe une superficie de 11 m², (référence 005 sur plan)

1.1.4 Petite loge

Une petite loge située à droite du sas d'entrée développe une superficie de 7 m², (référence 002 sur plan).

1.1.5 Locaux de stockage

Deux locaux de stockage d'un mètre carré chacun sont situés dans la zone de sortie de secours n° 2 (références 0018 et 019 sur plan).

1.2 Description du matériel mis à disposition

Depuis le début de leur occupation, l'association « La Voir Au Public » ont investi près de 20 000€ pour équiper techniquement le lieu. L'association a choisi d'en faire don à la Mairie du 1^{er} arrondissement qui l'intègre pleinement à l'appel à projet.

Le détail du matériel est en annexe 1.

1.3 Conditions d'occupation

Les locaux seront mis à disposition de l'occupant sous le régime des occupations privatives temporaires du domaine public. L'occupation permise, à titre précaire, révocable et personnelle se matérialisera par la conclusion d'une convention d'occupation temporaire d'une durée totale de trois ans.

Une convention d'objectifs sera associée à cette convention d'occupation.

Au cours de l'exécution de la convention, l'occupant pourra également réaliser à ses frais exclusifs, pour l'exercice de son activité, des aménagements réversibles. La réalisation de tels aménagements devra toujours faire l'objet d'un accord préalable écrit de la Mairie du 1^{er} arrondissement et des services techniques compétents.

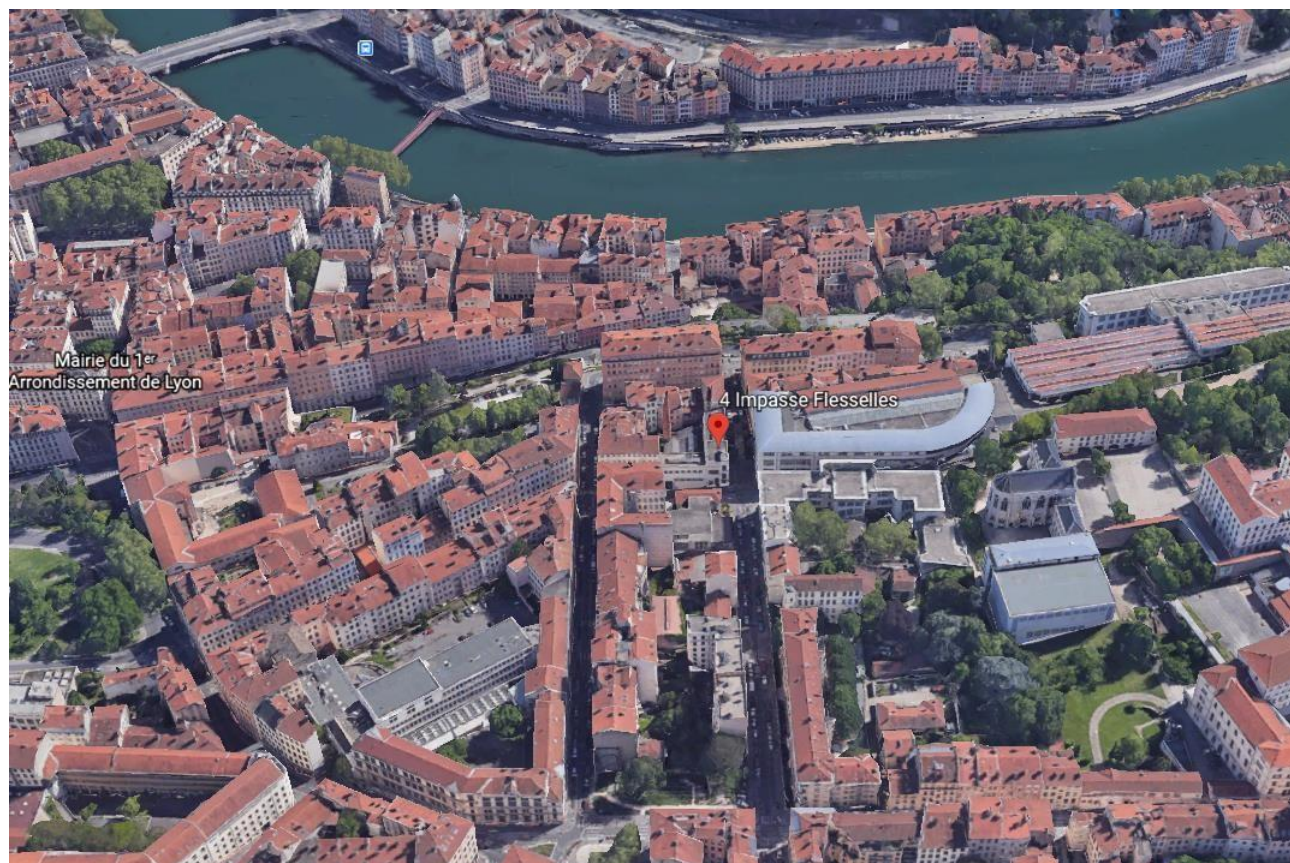
Les charges de fluides seront remboursées à la mairie du 1^{er} arrondissement sur présentation des factures : sous-comptage pour l'électricité, forfait annuel pour l'eau, et sous-comptage pour le gaz.

Conformément aux articles L2125-1 et suivants du Code général de la Propriété des Personnes Publiques, une redevance sera calculée pour l'occupation de ce lieu, à noter que seules les associations à but non lucratif, qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général, pourraient bénéficier de la gratuité.

A titre d'information, la valeur locative annuelle du local correspondant à cette mise à disposition est évaluée à 16 524 euros.

Des biens meubles (propriété de la mairie du 1^{er} arrondissement) seront mis à disposition pour permettre de faciliter l'exploitation du site, la liste valorisée est annexée à ce présent appel à projet et devra faire l'objet de la transmission d'une attestation d'assurance objets confiés pour le lauréat.

1.4 Plan de situation



2. Conditions de candidature

2.1 Bénéficiaires

Peuvent être éligibles tout type de structures s'inscrivant dans une démarche artistique, culturelle, sociale et solidaire. Il est précisé que plusieurs bénéficiaires pourraient être retenus si les projets soumis s'inscrivent dans les orientations de l'appel à projet et compatibles entre eux.

2.2 Projets éligibles

Les projets doivent favoriser l'accessibilité d'une offre de loisirs ou de services, et s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. Ils doivent également promouvoir des valeurs sociales fortes et s'inscrire dans les secteurs de la culture, de la solidarité et de la transition écologique.

2.3 Modalités de réponse à l'appel

Les porteurs de projet sont invités à remplir le dossier de candidature ci-joint et à fournir les pièces et informations décrites ci-après. En complément, les candidat.e.s sont invité.e.s à transmettre toutes pièces complémentaires jugées utiles.

La date limite pour envoyer le dossier est fixée au 24/04/2024

La mairie du 1^{er} arrondissement propose une visite des lieux afin de faciliter la réponse à l'appel à projet, sur trois dates de 16h à 18h :

- **lundi 26 février 2024**
- **jeudi 29 février 2024**
- **lundi 18 mars 2023**

Le dossier est à envoyer ou déposer à l'adresse suivante :

Mairie du 1^{er} arrondissement

2, place Sathonay

69001 Lyon

ou par email : appelaprojet@mairie-lyon.fr

3. Processus de sélection et examen des dossiers

L'examen des dossiers est assuré par un jury composé de :

- Elus : Madame la Maire du 1^{er} arrondissement, du conseiller d'arrondissement à la vie associative, conseiller d'arrondissement à la culture
- les services de la Mairie du 1^{er} : directeur des services, responsable de la vie associative
- l'équipe de l'association « Le La Voir Au Public » qui occupe actuellement les lieux
- l'équipe de « Ma Friche Urbaine » qui anime la concertation du prochain « Tiers-Lieu des Solidarités ».

La Mairie du 1^{er} pourra, le cas échéant, prendre contact avec les candidat.e.s afin d'obtenir toute précision qu'elle jugera utile et se réserve la faculté de demander toute pièce qui lui semblera nécessaire pour l'instruction du dossier.

La Mairie du 1^{er} se réserve le droit de négocier avec tout ou partie des projets examinés sur la base d'une pré-analyse des propositions remises.

Aucune indemnisation ne sera versée aux porteurs de projet, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Afin de permettre aux porteurs de projet, d'avoir une vision la plus éclairée, la mairie du 1^{er} arrondissement organisera des visites du site à compter du 26 février 2024.

Dans une première phase, les dossiers sont examinés afin de valider leur éligibilité et procéder à une présélection. Le choix du / de la candidat-e à l'issue d'une ou plusieurs auditions, s'effectuera par courrier transmis par voie postale.

4. Conditions sanitaires et début d'activité

Le/la lauréat.e de l'appel à projet pourra jouir des lieux à partir du mois du **15 juillet 2024**, sous réserve des conditions sanitaires ou d'éventuels travaux nécessaires.

5. Contenu du projet et critères du choix

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- projet d'animation participant à la vie locale dans les secteurs de la solidarité, de la culture (spectacle vivant, art...) et de la transition écologique. Une attention sera portée à un projet intégrant un volet autour du jeune public.
- projet ouvert sur le quartier, accueillant un public diversifié et soucieux de partenariats avec les acteurs du territoire (établissements scolaires, associations...). Les projets devront être en mesure de mobiliser et fédérer les acteurs et les forces vives du 1^{er}. Ils sauront initier des événements hors les murs et répondre à des appels à projets en lien avec la politique culturelle et événementielle de la Ville et de la Métropole de Lyon.
- projet présentant des valeurs fortes d'inclusion. Si les activités ne sont pas gratuites, une politique tarifaire abordable pour le plus grand nombre sera demandée ;
- activités s'inscrivant en complémentarité de l'offre existante sur l'arrondissement ;
- activités écoresponsables (gestion des ressources, gestion des déchets, si offre de restauration, elle sera de saison, locale et bio, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc) ;
- activités compatibles avec la configuration du Lavoir et les conditions de sécurité, respectant le voisinage et limitant strictement les nuisances notamment sonores ;

Le document à remettre, par chaque candidat-e, comprendra donc :

- le présent dossier de candidature
- une note méthodologique rédigée permettant au jury d'apprécier son projet ;
- un budget prévisionnel ;
- des références ou qualifications attestant de sa capacité à gérer un équipement et à la mise en œuvre d'un projet sur un territoire ;
- toutes autres pièces, sur tous supports, que les candidat.es jugeront utiles.

Dans la note, le / la candidat.e détaillera les activités qu'il / elle entend développer, les animations envisagées et les propositions de scénarios d'organisation de l'activité principale (et des activités connexes, le cas échéant).

La note méthodologique fera notamment apparaître :

- l'implication du projet dans la vie de la cité ;
- les partenariats proposés avec les acteurs locaux ;
- l'ouverture du projet au public (les publics visés, le nombre d'activités proposées, l'amplitude d'ouverture, la politique tarifaire) ;
- la pertinence du projet avec la configuration des lieux ;

Les candidat.e.s préciseront aussi :

- si la structure pour mener à bien le projet est déclaré ou si elle sera créée pour le projet ;
- le nombre de bénévoles, le cas échéant ;
- le nombre de salarié.e.s, le cas échéant ;

6. Modalités de suivi

Le conseiller à la Vie Associative et le conseiller à la culture assureront aux côtés des services de la Mairie du 1^{er}, le suivi de l'implantation et du développement du lauréat sélectionné grâce à la convention d'objectifs et de moyens qui sera rédigée à cet effet.

**LISTES DES PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT
AU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Pour les associations	Pour les sociétés
<input type="checkbox"/> Documents de présentation de la structure et des personnes qui la composent (plaquette de présentation si vous en avez une, liste du CA et du bureau, CV des porteurs de projet...)	<input type="checkbox"/> Documents de présentation de la structure et des personnes qui la composent (plaquette de présentation si vous en avez une, liste des dirigeants actuels de la structure, CV des porteurs de projet...)
<input type="checkbox"/> Statuts de l'association	<input type="checkbox"/> Statuts de la société
<input type="checkbox"/> Photocopie du récépissé de déclaration officielle en Préfecture	<input type="checkbox"/> K bis de moins de trois mois pour les entreprises déjà créées
<input type="checkbox"/> Photocopie de la publication au Journal Officiel	
<input type="checkbox"/> Budget prévisionnel, compte de résultat et éventuellement bilan de l'année précédente (sauf pour les associations qui existent depuis moins d'un an) datés et signés par le Responsable légal	<input type="checkbox"/> Le plan de financement de départ et sur trois ans
<input type="checkbox"/> Rapport d'activité de l'année précédent (sauf pour les associations qui existent depuis moins d'un an)	<input type="checkbox"/> Bilans et comptes de résultats des trois dernières années (sauf pour les entreprises ou coopératives qui existent depuis moins de trois ans).
<input type="checkbox"/> Si votre projet a bénéficié d'un accompagnement, joindre une évaluation de votre projet du point de vue de cette structure	<input type="checkbox"/> Si votre projet a bénéficié d'un accompagnement, joindre une évaluation de votre projet du point de vue de cette structure

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024
LAVOIR PUBLIC - 4 IMPASSE FLESSELLES

1 PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

NOM OU RAISON SOCIALE :

.....

DOMAINE D'ACTIVITE :

.....

COORDONNEES DU SIEGE SOCIAL:

ADRESSE :

TELEPHONE :

FAX :

EMAIL :

SITE INTERNET :.

N° SIRET :.....

CODE APE / NAF :.....

FORME JURIDIQUE :

- ASSOCIATION LOI 1901
 EN COURS DE CREATION

- COOPERATIVE
 AUTRE,
PRECISEZ : _____

DATE DE CREATION DE LA STRUCTURE :

.....

NOMBRE DE SALARIE-ES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN :

DONT EMPLOIS AIDES :

PRECISEZ (NOMBRE D'EMPLOIS JEUNES, DE CES, ETC....) :

NOMBRE DE BENEVOLES :

NOMBRE D'ADHERENT-ES :

VOTRE STRUCTURE EST-ELLE ADHERENTE A UN RESEAU ?

- OUI, LEQUEL ?
 NON

AVEZ-VOUS BENEFICIE D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR MONTER VOTRE PROJET ?

- OUI, PAR QUI ?
 NON

ADRESSE DU LIEU D'ACTIVITE (SI DIFFERENT DU SIEGE SOCIAL) :

.
ADRESSE :
TELEPHONE :
FAX :

NOM, PRENOM, FONCTION ET COORDONNEES (ADRESSE, TEL, EMAIL) DU RESPONSABLE LEGAL :

.
.
.

NOM, PRENOM, TELEPHONE, EMAIL DU RESPONSABLE DU PROJET (SI DIFFERENT DU RESPONSABLE LEGAL) :

.
.
.

AVEZ-VOUS UN (DES) AGREMENT(S) ET / OU UN (DES) LABEL(S), SI OUI, LE(S) QUEL(S) :

.
.
.
.
.
.
.
.
.

2 DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE

TITRE DE L'ACTIVITE :

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE

.
.
.
.
.
.
.
.
.
.
.
.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

UTILITE SOCIALE DE L’ACTIVITE (PUBLIC VISE, BENEFICIAIRES,...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOMAINE D’INTERVENTION DE L’ACTIVITE

- Secteur de la solidarité
- Secteur de la culture
- Promotion du lien intergénérationnel
- Promotion du vivre ensemble
- Promotion du bien être
- Promotion de la transition écologique

3 DESCRIPTION DETAILLEE DE L’ACTIVITE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTIVITE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DESCRIPTION DE L'ACTION :

(Précisez les étapes de développement de l'activité et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Moyens matériels et humains (salariés, bénévoles, locaux, matériel...) mobilisés pour la réalisation de l'activité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partenariats publics ou privés envisagés pour la réalisation de l'activité

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Résultats attendus (décrivez les résultats que vous attendez en termes d'emploi, l'effet escompté de votre action sur les bénéficiaires)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 1

Liste des biens meubles mis à disposition pour faciliter l'exploitation du site